



Plus de 80 000 personnes informées par les écocardes l'été dernier

Le dispositif des écocardes a une fois encore fait ses preuves durant l'été 2013, avec plus de 80 000 personnes informées sur le terrain à terre et en mer, de Marseille à La Ciotat. En 2014, ils viendront en appui des nouveaux gardes moniteurs du Parc national des Calanques.

Les écocardes, ambassadeurs du Parc national

Durant l'été 2013, le dispositif des « patrouilleurs verts et bleus du Groupement d'intérêt public des Calanques » a été remplacé par les écocardes du Parc national des Calanques. Ces agents saisonniers poursuivent les mêmes missions, reconduites pour la 13^{ème} année consécutive à terre et la 12^{ème} année en mer. Le dispositif a été élargi à l'ensemble du territoire du Parc national des Calanques (jusqu'à l'année dernière les patrouilles s'étendaient uniquement sur le site classé du Massif des Calanques) avec la mise en place de nouveaux secteurs de patrouille : Frioul, Baie de cassis, route des Crêtes, Figuerolles, Mugel. Autre nouveauté : les effectifs sont passés de 19 agents saisonniers en 2012 à 36 en 2013.



Une mission de sensibilisation et d'information du public

A pied ou en bateau, les écocardes parcourent le Parc national terrestre et marin pour aller à la rencontre des visiteurs. Leurs principales missions :

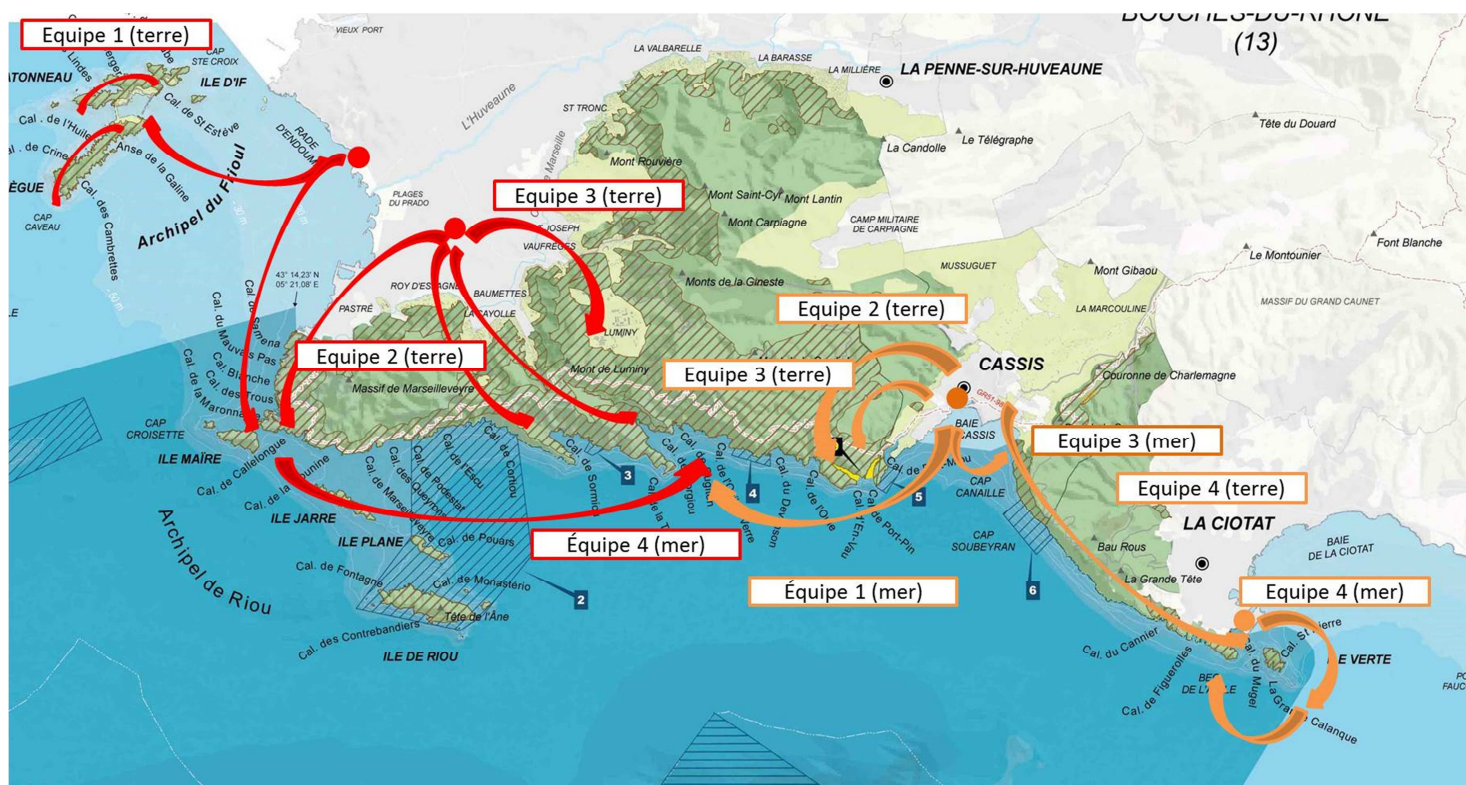
Contact presse : Laurence DELACHAUME
Tél : +33 (0)4 20 10 50 00
laurence.delachaume@calanques-parcnational.fr

Bât A4 - Parc Valad - Impasse Paradou
13009 Marseille



- **informer et renseigner les usagers sur le Parc national des Calanques directement sur le terrain** : les objectifs et enjeux, les périmètres, le patrimoine naturel, les mesures réglementaires ou partenariales
- **apporter des informations sur l'orientation et la localisation des usagers à terre et en mer** et conseiller sur les précautions à prendre pour randonner dans des conditions de moyenne montagne : apporter suffisamment d'eau, être équipé de bonnes chaussures, avoir avec soi une carte IGN détaillée des Calanques...
- **informer les visiteurs sur les réglementations pré-existantes** :
 - En mer, réglementation concernant le plan de balisage, les règles de navigation dans la bande des 300 mètres ;
 - A terre, réglementation concernant les conditions d'accès et de circulation dans le massif forestier en été (arrêtés préfectoraux et municipaux) notamment en fonction du risque d'incendie.
- **sensibiliser aux gestes respectueux de l'environnement** : ne jeter aucun déchet, rester sur les sentiers balisés, ne pas dégrader la faune et la flore, jeter l'ancre en respectant les herbiers de Posidonie, utiliser des produits biodégradables avec un écolabel pour l'entretien des bateaux...
- **sensibiliser et informer les « structures relais auprès du grand public » à terre** : permanences aux offices de tourisme de Marseille, Cassis et La Ciotat, visites des sociétés nautiques, loueurs de bateaux et de kayaks, clubs de plongée, concessionnaires bateaux, magasins d'accastillage, librairie maritime, centres de formation au permis bateau, sociétés de promenade en mer (bateliers), capitaineries, stations-services des ports...

Secteurs géographiques des écogardes :



Le dispositif est composé de trois périodes avec des effectifs variables :

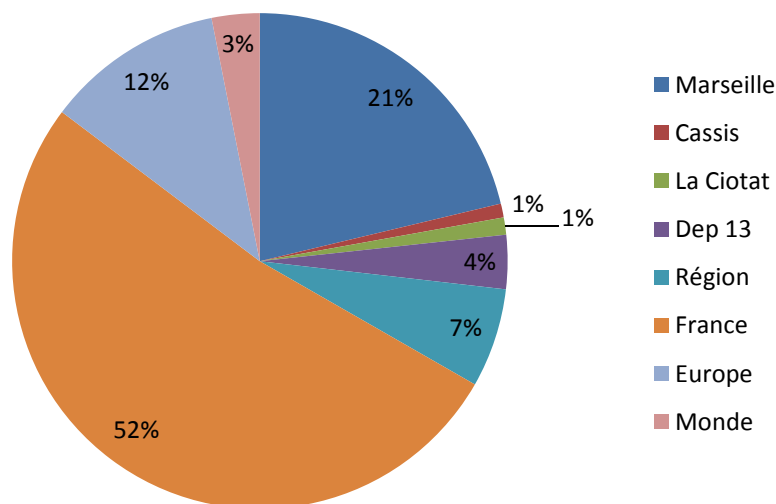
- avant-saison : présents les week-ends et jours fériés du 26/04 au 23/06 (12 personnes)
- juillet et août : présents tous les jours (36 personnes)
- septembre : présents les week-ends (25 personnes)



Origine géographique des personnes sensibilisées

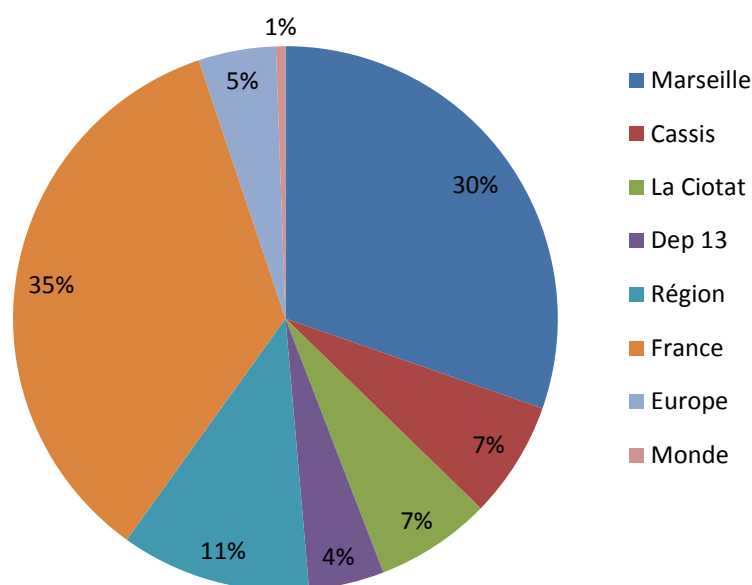
A TERRE : En 2013, sur les **63 243** personnes informées à terre sur toute la saison, **20%** venaient de Marseille, **1%** de Cassis, **1%** de La Ciotat, **4%** du département des Bouches-du-Rhône, **6%** de la région PACA, **52%** d'une autre région de France, **12%** d'un autre pays d'Europe et **3%** d'un pays hors Europe. Environ 75% des personnes sensibilisées résident hors du département des Bouches-du-Rhône.

Origine géographique des visiteurs sur la partie terrestre du Parc national des Calanques en 2013



EN MER : En 2013, sur les **15 377** personnes informées sur toute la saison, **30%** venaient de Marseille, **7%** de Cassis, **7%** de La Ciotat, **4%** du département des Bouches-du-Rhône, **11%** de la région PACA, **35%** d'une autre région de France, **5%** d'un autre pays d'Europe et **1%** d'un pays hors Europe.

Origine géographique des visiteurs sur la partie maritime du Parc national des Calanques en 2013



Information dans les offices du tourisme

Au cours des **27** permanences des écogardes du parc en juillet et août dans les offices du tourisme de Marseille, Cassis et La Ciotat, près de **2 000** personnes ont été sensibilisées, dont **75%** de Français, (**67%** d'entre eux proviennent d'une autre région).



Participation à des évènements :

En plus de leurs missions sur le terrain et dans les offices de tourisme, les écogardes ont participé à 7 manifestations pour renseigner le public et tenir des stands d'accueil et d'information :

- 14/03/2013 : « **Forum Intercommunal métier avenir emploi** » organisé par la Ville de Cassis à l'Oustau calendal
- 08/04/2013 : « **Cap été 2013** » lancement de la saison touristique organisé par la Ville de Cassis à l'Oustau calendal
- 08/05/2013 : « **Trail des Eaux Vives** » organisé par l'association KM42.195 Marseille à la Barasse
- 08/05/2013 : « **Odysée 13** » organisé par le Comité Départemental 13 FFESSM à La Ciotat
- 25/05/2013 : « **Calanques Propres** » organisé par l'association Mer Terre pour le nettoyage des secteurs : La Maronaise, Gardiole, En Vau, Port Pin
- 26/05/2013 : « **Fête de la nature** » organisée par le Naturoscope à Pastré
- 08/06/2013 : « **Transhumance** » organisée par le Théâtre du Centaure (dans le cadre MP 2013)

Les partenariats sur le terrain :

Tous les partenaires du Parc national dans la mise en place du dispositif des écogardes interviennent également en collaboration avec le Parc national dans la participation aux journées de formation, la transmission d'outils de communication produits par leurs services, ainsi que pour tous les échanges au quotidien pendant le déroulement de la saison :

- L'Office national des forêts (ONF)
- la Ville de Marseille
- La Ville de Cassis
- La Ville de La Ciotat
- Le Département des Bouches-du-Rhône
- Bouches-du-Rhône Tourisme (Comité départemental du Tourisme 13)
- Les offices de tourisme de Marseille, Cassis et La Ciotat
- le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur (CEN PACA)
- le Conservatoire du littoral
- L'auberge de jeunesse de la Fontasse...

Quelques chiffres clés...

Quelques chiffres clés de la saison 2013 :

Plus de **80 000** personnes ont été informées par les écogardes, dont :

- **63 243** personnes à terre (contre **23 922** personnes en 2012)
- **15 377** personnes en mer à bord de **3 733** bateaux (contre **3 360** personnes à bord de **1 160** bateaux en 2012)
- **2000** personnes informées lors des **27** permanences des écogardes dans les offices de tourisme de Marseille, Cassis et La Ciotat



- 2 339 journées-hommes
- 59 sorties en mer
- 7 manifestations au cours desquelles les écogardes ont accueilli et renseigné le public

Depuis 2004, les écogardes du GIP des Calanques puis du Parc national ont informé :

- ➔ Plus de 340 500 visiteurs
- ➔ dont 295 000 personnes à terre
- ➔ et 42 000 personnes en mer
- ➔ 3 500 personnes dans les offices de tourisme

Lire le bilan complet :

<http://www.calanques-parcnational.fr/fr/mediatheque/rapport-d-activites-bilans>

